



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Eure-et-Loir

Question écrite n° 63948

Texte de la question

M Andre Lajoinie attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce exterieur sur l'entreprise SIAA a Chartres, qui est la seule en France dans le secteur de la distribution automatique, et qui cause le risque de fermeture definitive avec le licenciement de 130 salaries. Or cette entreprise de production est performante puisqu'elle occupe le quatrieme rang europeen. Elle est moderne et rentable puisqu'elle couvre 50 p 100 du marche francais et exporte 20 p 100 de sa production. De plus, la distribution automatique prend de l'expansion car, apres les distributeurs de boissons, les juke-box, il y a aujourd'hui les cartes bancaires et autres, car l'automatisation c'est aussi les billets de banque, c'est l'essence, c'est le parking, etc. Donc, il s'agit d'une entreprise qui marche bien et qui peut encore se developper etant seule sur le territoire national. Seulement voila, il y a les choix europeens qui font fi de l'interet national. C'est ainsi que le groupe Merkur-Safaa cherche a liquider la SIAA au nom de choix strategiques et financiers contraires aux interets des travailleurs de l'entreprise mais aussi a l'entreprise elle-meme et donc a l'economie nationale. Cette orientation « maastrichienne » est mauvaise pour notre pays. Il lui demande de lui communiquer toutes les informations dont il dispose concernant cette entreprise, et les mesures urgentes qu'il entend prendre afin de maintenir le site industriel a Chartres ainsi que la creation d'emplois pour permettre a la SIAA de se developper.

Texte de la réponse

Reponse. - Le groupe SAFAA a engage une procedure de dissolution de sa filiale SIAA specialisee dans les materiels de distribution de boissons. Differents plans de reprise sont actuellement etudies par le groupe SAFAA, seul competent a ce jour pour se prononcer en la matiere, dans la mesure ou aucune procedure judiciaire n'a ete ouverte. Les services du ministere de l'industrie et du commerce exterieur, et notamment ses services exterieurs, suivent neanmoins cette affaire avec attention et s'emploient a favoriser une solution de reprise permettant la sauvegarde de l'activite industrielle a Chartres et d'un nombre significatif d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr•](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63948

Rubrique : Produits manufactures

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5176